

**APFUCC, Congrès de Waterloo**  
Assemblée générale  
Université Wilfrid Laurier, le lundi 28 mai 2012  
Édifice Peters 2007  
15h45-18h00

Présences : Adina Balint-Babos, Sophie Baulé, Johanne Bénard, Sylvie Bérard, Dawn Cornelio, Sébastien Côté, Valérie Dusaillant-Fernandes, Erin Fairweather, Yvonne Hsieh, Marie-Gérald Jean, Rebecca Josephy, Kyeongmi Kim-Bernard, Caroline Lebec, Élise Lepage, Éliane Lousada, Annick MacAskill, Pascal Michelucci, Stéphanie Nutting, Swann Paradis, Sylvain Rheault, Aimie Shaw, Richard Spavin (secrétaire), Alain Thomas, Clive Thomson

**1. Approbation de l'ordre du jour** (approuvé)

**2. Approbation du procès-verbal 2011**, préparé par Janice Best, secrétaire (Fredericton 2011) (approuvé)

**3. Affaires découlant du procès-verbal 2011**

- a) PM a renchéri sur le problème en mentionnant les ateliers 2012. Certains responsables d'atelier n'ont pas pris leur devoir avec grand sérieux, ce qu'on peut déplorer. Mais en conclusion les ateliers ont bien marché cette année.
- b) Un des plus gros problèmes de Fredericton – les annulations, les désistements à la dernière minute – ne s'est pas répété cette année à Waterloo.

**4. Rapport de la présidence** (Pascal Michelucci)

a) Le congrès 2012

PM annonce que le congrès de Waterloo est un des plus grands, avec plus de participants à cette cuvée de l'APFUCC que les années précédentes. L'association a eu beaucoup de collaborations fructueuses avec d'autres associations et la coordination, quoique lourde, a été sans difficulté.

PM souhaite pourtant qu'il y ait plus de soutien de la part des membres. Il faudrait qu'on assiste en plus grand nombre aux différents ateliers. Il souhaite aussi une meilleure implication des étudiants.

Financièrement les choses vont plutôt bien, dans le court terme, mais il faut qu'on revisite certaines politiques. Si l'association continue avec les mêmes procédures, elle risque d'épuiser ses ressources.

b) Plaquettes de l'APFUCC

PM annonce la grande vitalité des plaquettes grâce aux travaux de Sébastien Côté. Beaucoup d'exemplaires ont été achetés. Les revenus qu'ont générés les deux premières plaquettes se trouvent sur le site de l'APFUCC. Financièrement, le projet se porte bien.

SC prend la parole et annonce qu'il n'y aura pas de troisième plaquette cette année. Cependant, des projets très intéressants ont été relancés et il reste ouvert aux propositions.

c) Ateliers 2013

PM annonce qu'on a déjà reçu des propositions intéressantes. PM en a fait circuler trois : le darwinisme littéraire (Marc Lapprand), l'individu et la collectivité (Farida Bekri et Ourdia Djedid) et la pédagogie du français non-standard (Alain Thomas).

PM explique quelles devraient être nos attentes quant au nombre d'ateliers. Si on en a trop, ils ne marchent pas car les communications se répartissent plus inégalement. Il faudrait nous limiter à dix, pas plus.

Élise Lepage abonde dans le sens de PM et ajoute qu'en rédigeant les propositions et les appels, on doit éviter d'être *trop* spécialisé. Certes, on n'est pas contre la spécialisation, mais il faut faire un effort d'inclusivité.

PM annonce qu'il contactera le Conseil vers la fin juillet et ensuite fera la publicité.

d) Frais d'inscription au Congrès (pour l'APFUCC)

Bien que le Congrès soit couteux, on gagnerait à augmenter les frais. Notre modèle de financement est intenable à long terme. Par rapport aux autres associations, on demande relativement peu. Ce ne serait pas injuste d'instituer une augmentation.

Johanne Bénard et Alain Thomas appuient une nouvelle motion pour augmenter les frais d'inscription : \$10 de plus (\$5 pour les étudiants). Le vote est unanime. PM avertira l'association.

e) Le banquet du soir (Élise Lepage)

Élise Lepage remarque qu'on devrait augmenter les frais pour aller au restaurant : \$35 n'est pas assez. C'est presque la moitié de ce que demandent d'autres associations.

PM annonce qu'on éliminera l'option de s'inscrire sur internet au banquet qui rend les choses trop compliquées. Au lieu de passer par le site, nous réglerons nos comptes sur place.

EL avertit les participants que les fonds qui ont été déjà payés pour le banquet du lundi 28 mai ne seront pas suffisants et qu'ils auront à compléter de leur poche au restaurant.

f) Politique de remboursement des participants étudiants

PM veut que l'association continue à rembourser certains frais des participants étudiants. Mais ces frais devraient se limiter à l'hébergement afin de conserver nos ressources. On est tous d'accord.

On a aussi discuté des possibilités de jumelage et d'accueil parmi les étudiants. On pourrait par exemple créer une page Facebook pour faciliter le réseautage.

## 5. Motions

## Motion 1

Attendu que les pratiques de fait adoptées depuis 2010 ont été modifiées par un vote favorable lors de l'AG de Concordia, il est proposé de :

*Modifier comme suit les statuts de l'Association au point 18, qui spécifie les droits et devoirs du Directeur de la programmation :*

### Présentement

Article 18 : Pouvoirs et devoirs du Directeur de la programmation du congrès

18.1 Le Directeur de la programmation du congrès :

- Reçoit les propositions de communications ;
- Envoie les propositions de communications aux membres du comité de lecture ;
- Présente les résultats des délibérations au Président ;
- Surveille le déroulement du congrès ;
- Présente un rapport au CA et à l'AGA.

### Devient

Article 18 : Pouvoirs et devoirs du Directeur de la programmation du congrès

18.1 Le Directeur de la programmation du congrès :

- Constitue un comité de programmation ;
- Prend acte de la présélection de la part des responsables d'ateliers ;
- Reçoit les propositions de communications libres. Les propositions non retenues par les responsables d'ateliers sont aussi examinées par le comité de programmation comme communications libres ;
- Informe les participant.e.s dont les propositions ont été acceptées par les responsables d'ateliers et envoie les lettres d'approbation et de refus aux participant.e.s ;
- Établit le programme du congrès (sauf plénières), en consultation avec les responsables d'atelier et le Président ;
- Surveille le déroulement du congrès ;
- Présente un rapport au CA et à l'AGA.

## **La motion 1 est adoptée à l'unanimité.**

MOTION 2, concernant l'édition des Public' de l'APFUCC :

Attendu que les plaquettes Public' de l'APFUCC sont devenues une part significative et importante des activités de l'APFUCC, il est proposé de :

*Compléter comme suit le statut 19 (« Pouvoirs et devoirs du rédacteur en chef de la revue et de l'éditeur en chef des Public' de l'APFUCC ») et de créer un statut 19.2 concernant ce dernier rôle.*

### Présentement

Article 19 : Pouvoirs et devoirs du Rédacteur en chef de la Revue

19.1 Le rédacteur en chef de la Revue

- A la responsabilité exclusive de la gestion et du contenu de la Revue ;
- Doit soumettre un rapport d'activité et un bilan financier à l'AGA.

### Devient

Article 19 : Pouvoirs et devoirs du Rédacteur en chef de la Revue

19.1 Le rédacteur en chef de la Revue

- A la responsabilité exclusive de la gestion et du contenu de la Revue ;
- Doit soumettre un rapport d'activité et un bilan financier à l'AGA.

19.2 L'éditeur en chef des *Public*' de l'APFUCC :

- Est élu en AGA ;
- Constitue sur appel un comité éditorial\*
- A la responsabilité exclusive de la sélection et de la production des plaquettes ;
- Rend compte au CA et à l'AGA.

\* Cette entrée de 19.2 a été modifiée lors de l'AGA. Au départ, elle se lisait « constitue sur appel un comité éditorial, dont la composition est approuvée et ratifiée par le Conseil et ratifié en AGA ». Mais à la suite des interventions d'Alain Thomas, Valérie Dussailant, Élise Lepage, Sébastien Côté et Sylvain Rheault, une nouvelle motion a été avancée pour l'enlever.

**La motion 2 est adoptée à l'unanimité.**

MOTION 3

Création du statut de « Membre institutionnel », ouvert aux départements, programmes, presses universitaires, éditeurs, groupes de recherche, revues, etc.

Cotisation annuelle : \$ 250

Ce statut ouvre l'accès à une section sur une page (hiérarchisée entre « Réseaux internationaux » et « Page des prix ») sur le site de l'APFUCC et à un encart d'une demi-page reconnaissant le soutien apporté par le Membre institutionnel sur le programme de l'APFUCC au Congrès.

EL remarque que le site doit être dynamisé pour mieux vendre ce statut aux éventuels « membres institutionnels ». EL se demande comment les fonds de ce nouveau statut seront utilisés. PM annonce qu'ils seront redirigés vers les étudiants. À la suite de la question posée par Kyeongmi Kim-Bernard quant à la présentation de ces membres, PM répond qu'une page du site leur sera dédiée.

**La motion 3 est adoptée à l'unanimité.**

**6. Rapport de la vice-présidence (Janice Best, et en son absence, Pascal Michelucci)**

PM annonce la fin du mandat de JB en tant que vice-présidente. À la clôture du Congrès, JB deviendra la nouvelle présidente. PM restera présent en tant que conseiller.

Concernant les deux prix qui sont organisés par JB, les gagnants seront annoncés lors du banquet. JB fera un rapport plus détaillé l'année prochaine, lorsqu'elle sera notre nouvelle présidente.

**7. Rapport du secrétariat à la trésorerie (Emmanuel Nikiema, et en son absence, Pascal Michelucci)**

PM présente le budget de l'année en cours qui enregistre chaque année peu de transactions mais quelques grosses entrées équilibrées par quelques grosses sorties. CRSH a augmenté sa subvention, les entrées des plaquettes sont du pur profit. Les revenus reviennent à \$ 33 508.85 (voir le budget fourni par PM). PM propose qu'on

réviser la subvention annuelle à *Voix plurielles*, car \$ 2000 par an ne serait pas faisable à long terme. PM présente le budget (prévisionnel) du Congrès 2012. Le budget est adopté à l'unanimité.

#### **8. Rapport de la direction de la programmation (Dawn Cornelio)**

DC félicite les responsables d'ateliers pour un excellent travail cette année, une nette amélioration par rapport à l'année précédente. DC reste ouverte aux suggestions quant aux changements de la programmation. DC propose qu'on crée une adresse électronique à part pour les communications libres.

#### **9. *Voix plurielles* (Catherine Parayre, et en son absence, Pascal Michelucci).**

PM fait le résumé des activités de la revue, soigneusement dirigée par CP. La revue est maintenant indexée par DOAJ, ce qui attirera un lectorat plus international. Quant aux statistiques, nos visites continuent d'augmenter. Pour ce qui est des articles les plus consultés, le lectorat de la revue semble préférer des sujets nouveaux, inhabituels. PM suggère que tout le monde fasse indexer la revue par sa bibliothèque.

#### **10. Le Congrès 2013**

Le Congrès se tiendra à l'Université de Victoria, avec des dates différentes, début juin. Yvonne Hsieh sera à Victoria pour nous accueillir en tant que Représentante locale à Victoria. JB s'en occupera des conférences plénières. PM annonce la nouvelle politique des Congrès qui est d'abandonner des sites trop ruraux au profit des centres plus urbains.

#### **11. Autres affaires**

L'AGA procède aux élections. Tous les membres sont élus par acclamation et à l'unanimité.

Janice Best deviendra la nouvelle Présidente à l'issue du Congrès de Waterloo, secondée par Jorge Calderón à la Vice-Présidence.

La Rédactrice de la revue *Voix plurielles* sera Catherine Parayre. L'Éditeur des *Public'* de l'APFUCC sera Sébastien Côté.

PM annonce les nouveaux représentants régionaux de l'APFUCC :

L'Ouest : Adina Balint-Babos et Kyeongmi Kim-Bernard

Le Québec : François Ouellet et Aimie Shaw

L'Ontario : Swann Paradis et Joëlle Papillon

L'Atlantique : Kirsty Bell et Patrick Bergeron

PM annonce que notre Romira Worvill deviendra notre nouvelle trésorière.

YH sera la Représentante locale à Victoria.

Une dernière nouvelle : la FIPF cherche un représentant canadien à Durban (Afrique du Sud) afin de renforcer ses liens avec l'APFUCC. Bien que PM soit favorable à ces échanges, notre participation aux activités de la FIPF ne peut être qu'à distance, puisque non financée.

Levée de séance : 18h00.